



## **SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE SERVICE PENITENTIAIRE DE PROBATION ET D'INSERTION DU MORBIHAN ET L'UDAF**

Une convention entre la Direction de l'Administration pénitentiaire du Ministère de la Justice, le Service Pénitentiaire de Probation et d'Insertion du Morbihan, le Centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur, et l'Udaf du Morbihan a été signée avec pour objet la tenue de permanences bi-mensuelles.

Ces interventions viseront les situations de surendettement :

- Evaluation de la situation de la personne détenue et nécessité de présenter un dossier de surendettement
- Information de la personne sur la procédure de surendettement et ses conséquences
- Accompagnement dans la formalisation du dossier et le cas échéant, dans la compréhension de la décision et des voies de recours possibles.